

DISPOSITIF DE LA REGION OCCITANIE / PYRENEES – MEDITERRANEE

Appel à projets « Allocations doctorales 2022 »

Note d'information de la Direction de la recherche (DR)

L'Appel à Projets de la Région Occitanie pour obtenir des co-financements de thèse (salaires du doctorant exclusivement) à la rentrée 2022 est ouvert.

Vous trouverez, ci-après, un message destiné à vous informer des dates limites de dépôt de vos candidatures et à vous produire des informations pratiques pour instruire vos dossiers de demandes dans les délais impartis. N'hésitez pas à diffuser ce message à vos enseignants-chercheurs HDR.

Les annexes du dossier de soumission pour la Région Occitanie sont à la fin de cette note.

Soutien administratif à l'UT1C

Nathalie Mertiny (nathalie.mertiny@ut-capitole.fr / recherche@ut-capitole.fr), à la Direction de la Recherche (DR), vous accompagne dans vos démarches et pourra répondre à vos questions. Nathalie Mertiny est le contact de l'UT1 Capitole vis-à-vis de la Région.

Anne Blandin (anne.blandin@ut-capitole.fr), à l'IFR "Mutation des normes juridiques", accompagne les labos en Droit.

Calendrier

Lancement de l'appel à projet : jeudi 18 novembre 2021

Les gestionnaires des unités de recherche devront transmettre les dossiers complets à la **Direction de la Recherche, par courriel (nathalie.mertiny@ut-capitole.fr – copie à recherche@ut-capitole.fr) au plus tard vendredi 7 janvier 2022**



Dépôt des candidatures

- Les dossiers de candidatures doivent être préparés en amont par les enseignants-chercheurs et les gestionnaires des unités de recherche. La Direction de la Recherche et l'IFR sont en appui.
- Les dossiers de candidatures complets doivent être transmis à Nathalie Mertiny de la Direction de la Recherche par courriel (nathalie.mertiny@ut-capitole.fr - copie à recherche@ut-capitole.fr) au plus tard vendredi 7 janvier 2022.
- **La Direction de la Recherche procédera à toutes les soumissions en ligne des candidatures sur la plateforme de la Région.**



Modalités du cofinancement

Montant du cofinancement de la Région **50%** du salaire du doctorant pour les thèses réalisées dans une unité de recherche implantée à Toulouse ou son agglomération

Montant du salaire du doctorant (36 mois)	Répartition par cofinancier	Montant par cofinancier
103 580 € salaire brut chargé (maximum) pour un contrat doctoral de 3 ans sans charge d'enseignement	Financement Région 50%	51 790 €
La charge d'enseignement n'étant pas une dépense éligible, elle n'a pas à être financée par cette allocation.	Cofinancement 50% : - UT1C, ou - cofinancement public ou privé	51 790 €



Pour la Région, sont considérés comme autres cofinancements : financements Europe, Région, EPCI, autres (à préciser), autofinancement.



La seule dépense éligible correspond au salaire brut chargé du doctorant sur une durée limitée à 36 mois.

Critères de sélection des projets par ordre de priorisation

1- Recherche appliquée : projet s'intégrant à l'écosystème d'innovation des filières industrielles régionales et/ou répondant à des besoins de PME/PMI partenaires et/ou présentant un niveau de TRL supérieur ou égal à 3 (Echelle de maturité technologique *Technology Readiness Level* : TRL – Cf. Annexe 5)

2- Recherche impliquée : Projets en lien avec les thématiques Stratégie Régionales de l'Innovation (SRII) et/ou portés à l'échelle inter-académique en Occitanie et/ou positionnés sur des villes universitaires d'équilibre

Les 8 Domaines Stratégiques d'Innovation (DSI) de la Stratégie Régionale de l'Innovation Occitanie 2021-2027 sont :

- alimentation saine, durable et territorialisée ;
- eaux : économie et gestion maîtrisée, usages et risques ;
- économie du littoral et mer ;
- santé, bien-être & bien vieillir ;
- mobilité intelligente et durable ;

et trois DSI avec mission transversale :

- matériaux intelligents et durables et procédés associés ;
- transition énergétique des territoires et de l'économie régionale ;
- big data, IA et cybersécurité : l'Occitanie territoire numérique éthique et souverain.



3- Interclassement

3.1 Pour les projets déposés dans le cadre de l'appel à candidature ADI 2022 de l'UFTMIP, interclassement proposé par l'UFTMIP à la Région

3.2 Les dossiers non soumis ou non retenus à l'ADI 2022, peuvent être déposés à l'appel à projet « Allocations doctorales 2022 » de la Région. Pas d'interclassement mais les projets seront soumis, par la Direction de la Recherche, à l'avis du VP recherche (Annexe 6).

4- Projets de nature pluridisciplinaire ou transdisciplinaire.

Nota : Pour les projets en lien avec un Défi-Clé soutenu par la Région, un avis du porteur du Défi-Clé devra être joint à la demande de financement.

Suivi et visa des annexes

D'après les documents imprimés par le gestionnaire de l'unité de recherche :

- **Annexe 1** Présentation du projet de thèse **rédigée et signée par le porteur** de la candidature
- **Annexe 2** Attestation de cofinancement du projet de thèse **renseignée par le porteur et signée par le président** de l'UT1 Capitole
- **Annexe 3** Lettre de validation de la tutelle sur le périmètre scientifique du projet de thèse, **renseignée par le porteur, signée par le porteur et par le Président** de l'UT1 Capitole
- **Annexe 4** Avis de l'école doctorale sur le sujet de thèse **complété et signé** par le **directeur de l'Ecole Doctorale** concernée, à la demande du porteur de la candidature
- **Annexe 5** Echelle de maturité technologique Technology Readiness Level : TRL
- **Annexe 6** Avis du VP Recherche. La **Direction de la Recherche soumettra l'annexe 6** à l'avis du VP Recherche.



Pour mémoire

Les **lettres de cofinancements acquis** du projet devront être **transmises par courriel à la Direction de la Recherche** de l'UT1 Capitole **au plus tard le 10 mars 2022, délai de rigueur.**

Les gestionnaires des unités de recherche devront transmettre les dossiers complets à la **Direction de la Recherche, par courriel (nathalie.mertiny@ut-capitole.fr – copie à recherche@ut-capitole.fr) au plus tard vendredi 7 janvier 2022**





ANNEXE 1

Présentation du projet de thèse

Présentation scientifique du projet de recherche (objectifs, méthode, ...) (saisie libre de 5000 caractères max.) :

Liens du sujet de thèse avec les activités de l'unité de recherche d'accueil (saisie libre de 1000 caractères max.) :

Valorisation du projet (sollicitation des structures d'innovation – incubateurs, SATT, cellules de valorisation..., lien avec la stratégie d'un pôle de compétitivité régional...) (saisie libre de 1000 caractères max.) :

**Nom, Prénom et signature du Porteur du projet,
Nom de l'unité de recherche :**

Annexe 2

Attestation de cofinancement(s) du projet de thèse

Les lettres de cofinancements acquis du projet (critère d'éligibilité) devront être transmises par la tutelle bénéficiaire à l'issue de la clôture de l'appel à projets - au plus tard le 15 mars.

Je soussigné(e) (Nom, Prénom)
agissant en qualité de
.....
de (nom de la tutelle)
statut juridique :

- **atteste apporter un engagement financier sur fonds propres**

prévisionnel acquis à hauteur de : €
pour le cofinancement pour les trois ans de la thèse intitulée :

« »

- **atteste être en cours d'instruction d'une demande de cofinancement** à hauteur de : €
auprès de (préciser le nom du cofinancier) :

.....
pour le cofinancement pour les trois ans de la thèse intitulée :

« »

Dès que le cofinancement sera acquis, je m'engage à transmettre à la Région, l'attestation dûment signée du ou des cofinancier(s)

- **atteste bénéficiaire d'un cofinancement acquis** à hauteur de : €
auprès de (préciser le nom du cofinancier) :

.....
pour le cofinancement pour les trois ans de la thèse intitulée :

« »

Joindre l'attestation dûment signée du ou des cofinancier(s)

Si vous déposez un projet en lien avec un Défi Clé soutenu par la Région, un avis du porteur du Défi Clé concerné, devra être joint à la demande de cofinancement, précisant en quoi votre projet contribuera à l'atteinte des objectifs identifiés dans la feuille de route du Défi Clé.

Fait à Toulouse le,

**Le Président de l'UT1 Capitole,
Hugues KENFACK**

Cachet



Annexe 3
Lettre de validation de la tutelle
sur le périmètre scientifique du projet de thèse (1 page maximum)

Contexte (stratégie scientifique de la tutelle, nouvel axe de recherche, ...) :

Objectifs :

Démarche scientifique :

Encadrement :

Autres :

Fait à Toulouse le,

Le Porteur du projet,
Prénom - Nom
Nom de l'Unité de recherche

Le Président de l'UT1 Capitole,
Hugues KENFACK

Cachet

ANNEXE 4

Attestation de l'Ecole Doctorale

ACCUEIL D'UN DOCTORANT DANS UNE UNITE DE RECHERCHE PUBLIQUE D'OCCITANIE ANNÉE 2022

Avis concernant le sujet de thèse : « intitulé de la thèse »

Directeur de thèse : « nom – prénom »

Les avis sollicités doivent porter sur l'intérêt scientifique de la thèse proposée, ainsi que sur la qualité du laboratoire d'accueil (encadrement, devenir des docteurs, durée moyenne des thèses, ...). Le présent dossier n'étant pas suffisant pour donner un avis, la décision doit s'appuyer sur d'autres sources d'information et une procédure d'instruction propre à chaque structure.

Avis de l'école doctorale :

très favorable favorable non prioritaire

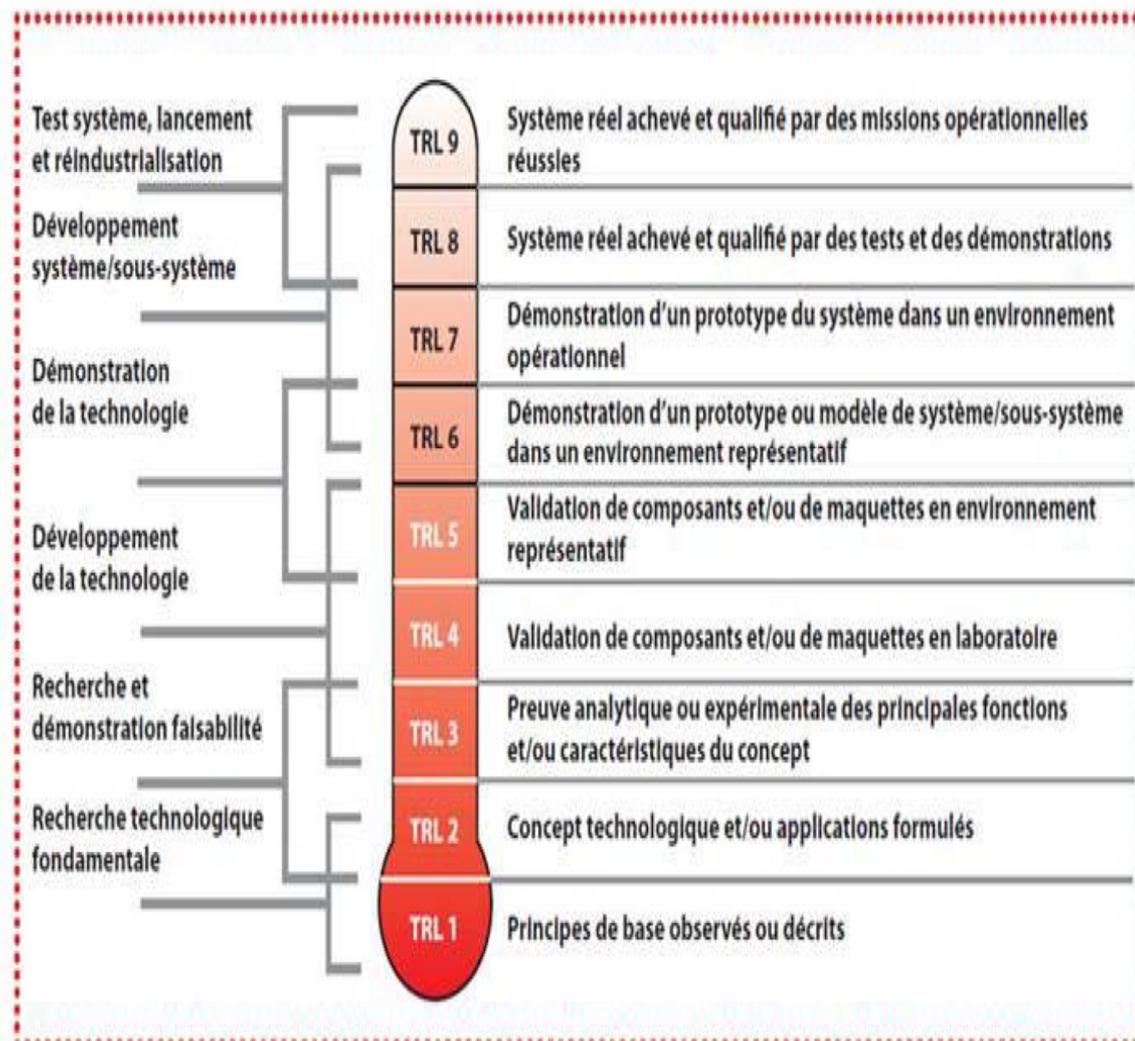
Pour mémoire, le/la futur.e doctorant.e devra s'inscrire en 1ère année de thèse dans un établissement d'enseignement supérieur en Occitanie, à la rentrée universitaire qui suivra le vote de l'aide régionale.

Fait à Toulouse le,

Cachet et signature du directeur/directrice de l'école doctorale.

ANNEXE 5

Echelle de maturité technologique (*Technology Readiness Level* : TRL)



Source : « Quelques explications sur l'échelle des TRL d'après le plan stratégique de recherche & technologie de défense et de sécurité - dga 2009 »

ANNEXE 6

Avis du Vice-Président Recherche

Uniquement pour les dossiers non soumis ou non retenus

à l'ADI 2022 de l'UFTMIP

ANNÉE 2022

très favorable favorable non prioritaire

Fait à Toulouse le,

Le Vice-Président Recherche,
Jean-Paul DECAMPS